

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES 2025

VENDREDI, 4 AU DIMANCHE, 6 AVRIL 2025 A VERNETS

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Genève Natation 1885

LIEU :

Piscine des Vernets
Rue Hans Wilsdorf 4
1227 Carouge

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CATEGORIES D'AGE:

All categories (13 ans et plus)

- Tech und Free Routines
Solo, Male Solo, Duett, Mixed Duett, Team, Acrobatic Routine (Règlement 6.2. art. 3).

DISTINCTIONS :

- 1er rang : médaille d'or
2ème rang : médaille d'argent
3ème rang : médaille de bronze

COMPETITIONS:

All categories:

- Solo + Male Solo (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Duo + Male Duo (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Duo mixed (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Team (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Acrobatic Routine: 100%

CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Les épreuves se déroulent dans la catégorie Elite 13 ans et plus âgé·e·s; les nageurs·euses doivent être titulaires d'une licence valable et du test requis pour leur catégorie d'âge

ADMISSION AUX COMPETITIONS TECH ET FREE ROUTINE:

Pour les Ballets Tech

En Solo, Male Solo, Duo et Duo Mixed 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

Pour les Ballets libres

En Solo, Male Solo, Duo et Duo Mixed 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT:

Le tirage au sort de l'ordre de départ dans toutes les compétitions de toutes les catégories sera effectué sur la base des inscriptions reçues conformément aux World Aquatics-Rules.

JURY:

Juge arbitre:

Deborah Jütz

Assistant·e juge arbitre:

Tania Rudkovska

Responsables des résultats:

Marius Höner et Vimesh Patel

Responsable des résultats EXAM:

Daniela Lietti

Evaluatrice:

TBD

Juges:

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les demandes séparées **ne seront pas autorisées**.

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.

Chaque club suisse participant doit, conformément au règlement 6.2, article 1.4.2, fournir un·e Difficulty Controller. Si un club participant ne peut pas inscrire de Difficulty Controller, il doit s'adresser à un autre club pour un:une remplaçant:e.

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsxm](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le dimanche, 9 mars 2025 pour cette compétition.**

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Solo Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Duo Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Duo Mixed Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Team Tech + Free	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 160.--)
Acrobatic Routine	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF200.--)

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures !

FORME D'INSCRIPTION:

Électronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsxm](#)).

DELAI PRELIMINARY ENTRY:

Samedi, 1^{er} mars 2025

Avec le formulaire [Preliminary entry](#) à: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch.

DELAI D'INSCRIPTION:

Dimanche, 9 mars 2025

A: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Veuillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50.-- seront facturés.

PENALITES FINANCIERES:

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 30 mars 2025** les frais d'inscriptions seront facturés (selon le règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc juge-arbitre deborah.juetz@swiss-aquatics.ch, tetiana.rudkovska@swiss-aquatics.ch et responsables des résultats artistic@svbasel.ch, vimesh125@gmail.com et lietti.daniela@gmail.com, sinon elles ne sont pas valables.

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 9 avril 2025** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé.

MUSIQUE ET COACH CARD:

La Coach Card **doit** nous être envoyée **au plus tard jusqu'au jeudi, 27 mars 2025, 24 heures**, à deborah.juetz@swiss-aquatics.ch, tetiana.rudkovska@swiss-aquatics.ch et artistic@svbasel.ch, vimesh125@gmail.com et lietti.daniela@gmail.com. Après ce délai des changements ne peuvent être effectués qu'en cas de retrait d'un·e athlète muni d'un certificat médical.

Les musiques doivent être envoyées au plus tard le **27 mars 2025 par wetransfer** à synchro@gn1885.ch.

Nommées ainsi :

Catégorie_Discipline_Club_Nom_Prénom

Veuillez prendre une clé USB de réserve avec vous pour la compétition (cf .règl. 6.1 art 4.3).

SPORT PRESENTATION FORM:

Remplir [le formulaire](#) et le renvoyer à synchro@gn1885.ch au plus tard le **27 mars 2025**.

HEBERGEMENT:

Plusieurs hotels se trouvent à proximité de la piscine:

- Hotel Ibis/Ibis Budget – Petit Lancy
- Hotel Ramada Encore – La Praille (<https://www.ramada-encore-geneve.ch/en/>)
- Geneva Hostel – Pâquis (<https://genevahostel.ch/en>)

CONTACT:

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :

synchro@gn1885.ch

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :

artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment! Les dispositions de Swiss Sport Integrity (antidopage) s'appliquent.

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Compétitions